Qui va oser prendre la responsabilité de renvoyer Mbonimpa en prison ?

RFI, 12-09-2014 BurundiÂ : inquiÃ©tude autour de la santÃ© de Pierre-Claver Mbonimpa Au Burundi, le procÃ¨s de Pierre-Claver Mbonimpa, principal dÃ©fenseur des droits de lâ€™homme au Burundi, devait reprendre. Mais placÃ© dâ€™urge dâ€™un hÃ´pital de Bujumbura depuis deux semaines dans un Ã©tat grave, cette figure de la sociÃ©tÃ© civile burundaise nâ€ pu se prÃ©senter Ã la barre.Ses avocats ont demandÃ© une nouvelle fois sa mise en libertÃ© provisoire, refusÃ©e jusquâ€™i malgrÃ© les pressions de la communautÃ© internationale. La cour annoncera sa dÃ©cision lundi.Â [Photo : Pierre-Claver Mbonimpa sur son lit Ã lâ€™hÃ´pital]

En lâ€™absence de Pierre-Claver Mbonimpa, clouÃ© sur un lit dâ€™hÃ´pital par sa maladie, lâ€™audience a Ã©tÃ© courte. tout juste trente minutes pendant lesquelles sa dÃ©fense a tout tentÃ© pour convaincre les juges du tribunal de grande instance de Bujumbura dâ€™accorder cette fois la libertÃ© provisoire Ã lâ€™illustre dÃ©fenseur des droits humains, en prison le mois de mai pour atteinte Ã la sÃ»retÃ© intÃ©rieure et extÃ©rieure de lâ€™Etat. Pour Me Fabien Segatwa, personne ne p oser prendre la responsabilitÃ© de le renvoyer en prison, dans son Ã©tat. Â«Â Il a quittÃ© la prison dans un Ã©tat comateux, e donc sâ€™il doit retourner Ã la prison pour vivre la mÃªme situation, et bien Ã§a risque dâ€™Ãªtre grave. Personne nâ€™a in le pire se produiseÂ Â», explique l'avocat. Prix Henri Dunant 2011Â pour son engagement en faveur des droits de lâ€™homme au Burundi, Pierre-Claver Mbonimpa est, Ã 65 ans, lâ€™une des personnalitÃ©s les plus respectÃ©es de ce pay son courage, il a notamment dÃ©noncÃ© Ã plusieurs reprises, des cas dâ€™exÃ©cutions extrajudiciaires. Tout ceci devrait plaider en sa faveur, selon Me Segatwa. Â«Â Nous avons besoin de Pierre-Claver Mbonimpa,Â poursuit-il,Â câ€™est quelquâ€ qui a fait des grandes choses, et mÃªme qui ont intÃ©ressÃ© quelque part le gouvernement. Et nous avons intÃ©rÃªt Ã ce quâ puisse continuer de se battre pour les droits de lâ€™hommeÂ Â». Mais enÂ dÃ©nonÃ§ant les entraÃ®nements paramilitaires jeunes du parti au pouvoir au Burundi, les Imbonerakure, dans lâ€™est congolais,Â il a franchi aux yeux du gouvernement la ligne rouge, juge un diplomate onusien. Ce qui explique sans doute lâ€™intransigeance Ã son Ã©gard.